



Bulletin municipal de Semoussac

Janvier 2025
N°47



Le mot du Maire

L'archipel de Mayotte a été frappée par le cyclone Chido le samedi 14 décembre 2024 l'île est entièrement dévastée.

Nos pensées vont aux habitants de Mayotte.

La carte communale est révisée, elle sera exécutoire dans deux mois.

Les panneaux photovoltaïques ont été posés sur la toiture du nouvel atelier municipal, la production sera autoconsommée et nous permettra de réduire nos dépenses en électricité.

Nous sommes dans une période incertaine où il est difficile de se prononcer sur des projets car les financements ne seront pas toujours au rendez-vous, nous avançons avec prudence.

La fête de Noël des enfants de la commune a vu peu de participants, c'est dommage.

La date retenue pour les vœux de la municipalité est le samedi 25 janvier 2025 à 16 heures à la salle des fêtes, merci de réserver cette date.

A toutes et à tous, je vous souhaite une bonne santé et une bonne année 2025 avec de la réussite dans tous vos projets.

Le Maire
Marc BERTRAND



Etat-civil : 2ème semestre 2024

Naissances :

Kayron DUC AISSAOUI le 11 septembre

Karon DUC AISSAOUI le 11 septembre

Kalisha ARÉQUIOM le 24 décembre



Nouvelles brèves du Conseil Municipal

Séance du 10 septembre 2024

- 🌀 La concertation préalable à l'enquête publique de la carte communale s'est déroulée sereinement et a connu une bonne participation. Le rapport de concertation sera joint au dossier d'enquête publique.
- 🌀 Un logo de la commune représentant le pin a été retenu.
- 🌀 Le bâtiment situé sur la parcelle AB 421 a été incorporé dans le domaine communal grâce à la procédure de bien sans maître.
- 🌀 Le déclassement de la voie communale n°29 a été décidé
- 🌀 Le conseil Municipal a décidé de ne pas donner suite à la proposition de la société Canon pour le changement du photocopieur.
- 🌀 Le Noël de la commune est prévu le samedi 14 décembre.
- 🌀 L'entreprise DG Adapte de Montils est retenue pour le changement du battant de la cloche de l'église pour un montant de 1 232 € HT.
- 🌀 Le concours de pétanque des élus aura lieu le 5 octobre 2024 à Saint Martial de Mirambeau.
- 🌀 Il est rappelé que l'entretien des rivières incombe aux propriétaires riverains.

Séance du 22 octobre 2024

- 🌀 Amortissement des travaux de sécurisation de la RD 147 sur 5 ans.
- 🌀 Adhésion à la convention cadre des services du centre de gestion de la Charente-Maritime et au contrat groupe de l'assurance du personnel.
- 🌀 Etude des devis pour le changement du photocopieur l'entreprise Koesio est retenue pour un montant de 3 460 € (photocopieur neuf).
- 🌀 Restauration d'un registre d'état civil pour un montant de 484.05 € HT
- 🌀 Location de la salle des fêtes pour 2 week-end consécutifs tarif hiver : 270 € et location du 2 au 12 mai 2025 : 270 €.
- 🌀 Location de la salle de fêtes aux associations hors commune au même tarif que pour les habitants de la commune.

- ☺ Identification de zone pour l'installation d'un méthaniseur sur la parcelle ZC 45.
- ☺ Vente de la parcelle AB 421 à madame ROBB pour 1 500 €.
- ☺ Devis pour but de foot et pare ballons, la société retenue est Sport Nature pour un montant de 3 143.75 € une demande de subvention est faite auprès du Conseil Départemental.
- ☺ Le déclassement de la voie communale n°29 est ajourné.
- ☺ Le logement 2A rue des écoles sera remis aux normes électriques et isolation du mur extérieur pour un montant de 5 649.60 € TTC, une demande de subvention est faite auprès du Conseil Départemental.
- ☺ Le lit des rivières sera entretenu par la communauté de communes.
- ☺ Le concours de pétanque des élus la commune a fini à la première place, l'année prochaine, il aura lieu à Saint Sorlin de Conac.
- ☺ La tyrolienne est en place, elle est très appréciée des enfants.
- ☺ L'enquête publique de la carte communale a commencée le 10 octobre.

Séance du 4 décembre 2024

- ☺ Approbation de la carte communale suite à l'avis favorable du commissaire enquêteur.
- ☺ Mise à disposition de la secrétaire de mairie auprès de la commune de Saint Martial de Mirambeau suite à une surcharge de travail pour 4 heures par semaine le lundi matin pendant 1 an. Le remboursement des frais se fera par trimestre.
- ☺ Recrutement d'un agent d'entretien pour 3 heures par semaine pour le ménage des bâtiments communaux.
- ☺ Maintient du prix des loyers des logements communaux sauf le 2B rue des écoles qui sera proposé à 550 € par mois lors de la relocation.
- ☺ Le battant de la cloche a été changé pour un montant de 1 232 € HT.
- ☺ L'ancien atelier municipal sera conservé dans le patrimoine communal.
- ☺ La cérémonie de vœux 2025 aura lieu le samedi 23 janvier à 16 heures.
- ☺ Mise en vente de l'ancien photocopieur à 500 €.
- ☺ Un diagnostic sanitaire du pin près de la salle des fêtes est nécessaire, le devis s'élève à 950 € HT, une décision est prise pour le faire.
- ☺ Demande d'un devis à l'entreprise Colas pour les travaux de réfection de certaines routes en 2025.



La tyrolienne est en service à l'aire de jeux

Informations diverses

- ♣ Les travaux d'entretien des rivières incombent aux propriétaires riverains
- ♣ Il y a des nouvelles consignes à respecter pour le tri sélectif, des sacs poubelles transparents sont à votre disposition à la mairie (1 rouleau de sacs par foyer).
- ♣ Je vous rappelle que vous êtes responsable de vos animaux, je vous remercie de ne pas les laisser s'échapper et de veiller à leurs aboiements.
- ♣ Des pièges à frelons asiatiques sont disponibles à la mairie, la notice d'utilisation vous sera fournie en même temps.
- ♣ Nous observons une recrudescence des vols sur la commune. Je vous rappelle la règle des 3 S : sécuriser, surveiller, signaler un réflexe : composer le 17 d'un téléphone fixe ou portable.
- ♣ Il est toujours temps pour vous inscrire à notre dispositif d'alerte de la population Cityc alerte.
- ♣ Vous pouvez soumettre vos idées par mail à mairie@semoussac.fr.

La vie des associations

Les aînés ruraux : Président : Monsieur Jean-Claude GLASER 05.46.48.46.97.

Les réunions mensuelles avec jeux et goûter pour les adhérents ont toujours lieu le dernier mercredi de chaque mois.

Comité des fêtes : Président : Monsieur Sylvain PETITJEAN 06.15.10.40.34.

Manifestations prévues :

Samedi 18 janvier : Repas de la bonne année

Dimanche 13 avril : 1^{ère} brocante du comité

Samedi 19 juillet : Estivales

Samedi 30 août : Marche semi-nocturne

Samedi 22 novembre : Belote

Les Amis de Schweyen : Président : Monsieur Cyril PENAUD 06.74.78.86.66 les Amis de Schweyen seront reçus dans les familles charentaises le week-end de la pentecôte (les 7,8 et 9 juin 2025)

ACCA de SEMOUSSAC : Président : Christian RENAUDIN 06.75.00.27.80

Association des anciens combattants : Président : Daniel PICARD 05.17.24.54.51

Cérémonie du 19 mars en soirée et repas le 23 mars

L'atelier de Marie : Présidente : Marie-Hélène LORIAUD 06.74.39.17.

Association des anciens exploitants : Belote le dimanche 2 mars après-midi

Horaires d'ouverture de la mairie
Lundi et mercredi de 14 heures à 17 heures
Vendredi de 10 heures à 12 heures

☎ 05.46.86.03.02 📧 mairie@semoussac.fr Site internet : <http://semoussac.fr>